

Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2019

MAIRIE DE PLAISANCE

- 24560 -

TEL: 05.53.58.79.55

plaisance.mairie@wanadoo.fr

Le 17 Décembre 2019

Madame le Maire de PLAISANCE

à

Messieurs Les Adjoints, Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 20 DECEMBRE 2019 à 18 Heures 30 salle du conseil

Ordre du Jour :

Adoption PV précédent.

Délibération

Location du logement communal n° 02 de l'ancienne école de Mandacou.

Questions diverses

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

L'an **DEUX MILLE DIX NEUF**, le **VINGT** du mois de **DECEMBRE** à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation extraordinaire du 17 décembre 2019 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice: **09** Présents: **06**

Etaient présents:

Mme CHAPOTARD Maire

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2ème adjoint

Mmes CAILLARD, RAFFRAY,

MM.PACE

Absents excusés: Mme ROUCHON, MM. de MONTBRON, LONGUET

Procurations: M. LONGUET à M. PACE

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 14 novembre 2019.

Délibérations

✓ Location du logement communal de l'ancienne école de Mandacou

Questions diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30.

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2019-27 Location du logement communal de l'ancienne école de Mandacou

Les locataires actuels déménageant, ils souhaiteraient que leur fils puisse prendre leur suite pour la location de l'ancienne école de Mandacou, dont le loyer s'élève à 396€.

Madame le Maire communique au Conseil les différents éléments nécessaires à l'examen de son dossier.

Après analyse des différents éléments, le Conseil valide le dossier de M. Mathieu GARCIA.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à approuver cette proposition.

VOTANTS: 07 (dont 1 procuration) Pour: 07 Contre: 00 Abstention: 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30